

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUILLE

DÉLIBÉRATION N° 2025-14

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 10

DELIBERATION N°2025-14

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF

2024

Séance du 12 MARS 2025

Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 7

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Sylvie DOUBLE, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, -
Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE,
Madame Marie-Claire SACHET ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Cécile GUILBERT, ayant donné pouvoir à Monsieur Mickaël BRETON,

Madame Virginie MARZIN absente

Secrétaire de séance : Monsieur Mickaël BRETON,

Objet : Finances - Budget Principal - vote du compte administratif 2024

Monsieur le Maire sort.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

VU le Compte administratif 2024 dressé par l'ordonnateur, Monsieur le Maire ;

VU le Compte de gestion dressé par le comptable ;

Le Conseil municipal :

- **VALIDE** le Compte administratif de l'exercice 2024 dressé par le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

	Exercice 2024			Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Résultat à la clôture de l'exercice 2024
	Recettes	Dépenses	Différence		
Section d'investissement	545 405.97 €	616 275.44 €	-70 869.47	-81 735.38 €	-152 604.85 €
Section de fonctionnement	488 095.27 €	430 761.39 €	57 333.88€	399 801.93 (318 066.55 € après affectation à l'investissement en 2024)	375 400,43 €
Total					222 795.58 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

DATE DE LA CONVOCATION

01/03/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 07

Votants 10

DELIBERATION N°2025-14

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

2024

Fait à Écuillé, le 12 mars 2025,
 Extrait certifié conforme,
 Le Maire,
 J-L. DEMOIS